

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2018 – COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE

Convocation du 26/01/2018 – Conseillers présents : 8 – Absents : 5 – Pouvoirs 4

Approbation du procès-verbal du 18/12/2017.

Résultats de l'exercice 2017 (en attente validation du trésorier) :

- Fonctionnement dépenses (prévu 830 203.83 €) : 411 734.29 € - recettes : 910 301.50 € (y compris l'excédent de 2016) ; soit un résultat excédentaire de 411 734.29 €
- Investissement dépenses (prévu 612 124.85 €) : 771 395.71 € (y compris le déficit de 2016) - recettes : 443 805.33 € ; soit un résultat déficitaire de 168 319.52 €
- Restes à réaliser investissement dépenses : 32 669.01 € - recettes : 211 400 € (assez pour couvrir le déficit de l'investissement°.

Préparation du budget 2018 en investissement : afin de bénéficier de la subvention ACTIV 3, décision d'acquisition d'un camion par l'intermédiaire de l'UGAP, d'équipements d'entretien extérieurs sur batterie, d'un copieur simple pour l'école. Agrandissement du columbarium (cavurne). Voirie : devis de coussin berlinois ou ralentisseurs. Eclairage route de Saint Laurent (budgété en restes à réaliser). Finir une partie du programme AD'AP ; voir pour accessibilité scène de la salle des fêtes. Attendre le devis de l'éclairage extérieur de la salle par détection. Voir pour quelques aménagements au niveau de la grande salle.

Complément délibération 20171218003 (déplacement CR de la Mothe blanche) : rajout des numéros de parcelles, échange au tarif en vigueur, frais notaires remboursés par la communauté de communes.

Complément délibération 20171218005 (remboursement partie prêt court terme) : reporté au vote du budget 2018 pour la totalité.

Centre de gestion de la fonction publique territoriale : signature de la convention pour terminer le traitement de l'archivage, coût pour 5 jours ; 1 100 €

Employée école-cantine : paiement de 3 h 45 d'heures complémentaires.

Compte rendu du conseil école de janvier par l'adjointe chargée de la commission scolaire.

Règlementation concernant la qualité de l'air dans les ERP : obligation au 01/01/2018 pour les établissements d'accueil collectifs d'enfants de moins 6 ans, les écoles maternelles et élémentaires, demandes de devis à faire (APAVE et SOCOTEC).

Société Immobilière Atlantic Aménagement : demande de garantie d'emprunt (travaux sur logements sociaux), réponse négative du conseil municipal.

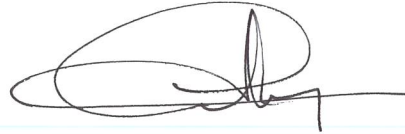
Plateau multi jeux : prévoir le nettoyage du sol (mousse).

Agrandissement du hangar communal pour le rangement matériel des associations : établir des devis pour hangar métallique.

Diverses informations et documentations mises à disposition en mairie

Affichage du 08 février 2018

Le Maire, Christian LARGEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal tail.